

ATELIER JURIDIQUE

Le séjour des familles étrangères

Date des sessions

28 avril 2017

Durée de la formation

1 jour (7h)

Coût

200 € / personne

Lieu de la formation

Siège d'ISM Interprétariat
90 avenue de Flandre, Paris 19e

Animateur

Juriste du service Info Migrants

Info Migrants

Objectifs

- Accompagner les familles étrangères dans leur demande de regroupement familial et/ou l'obtention d'un titre de séjour.
- Identifier et anticiper les principaux freins s'opposant au regroupement familial et/ou à l'admission au séjour.
- Mettre en application ses connaissances du droit pour élaborer un argumentaire en cas de difficultés.

Public

Cette formation s'adresse aux **travailleurs sociaux, juristes, écrivains publics, salariés ou bénévoles** d'associations... qui sont amenés à accompagner des **étrangers dans leur demande de regroupement familial** et/ou des familles étrangères dépourvues de titre de séjour.

Programme

- Evaluer l'opportunité du dépôt d'une demande de regroupement familial : vérification des conditions de fond, identification des situations particulières.
- Faire face aux problèmes d'état civil lors de la délivrance du visa de long séjour.
- Accompagner vers le dépôt d'une demande de régularisation.
- Toute autre difficulté pertinente en rapport avec la thématique soulevée par les stagiaires.

Démarche pédagogique

L'atelier reposera uniquement sur des cas pratiques inspirés de situations réelles et demandera la participation des stagiaires :

- confrontation de la règle de droit et de la jurisprudence avec les difficultés identifiées,
- échanges sur les pratiques des stagiaires,
- démarches concrètes à entreprendre,
- mise à disposition d'outils permettant de répondre aux difficultés les plus récurrentes.